

RÈGLEMENT DU CONCOURS

« Décore ton vélo »

Le concours est organisé par le Centre Communal d'Action Sociale à l'occasion de la fête « Mobilité, sécurité, TOUS EN SELLE ».

Ce concours « Décore ton vélo » est ouvert à tous : Particulier, association, équipe citoyenne, école, structure d'hébergement et de soin.

Le concours est gratuit.

Chaque personne (ou groupe) ne pourra présenter qu'un seul vélo décoré.

Il est impératif de remplir au préalable le bulletin d'inscription ci-dessous et de nous le faire parvenir soit :

- Par mail : ccas@ville-ares.fr
- Par courrier : CCAS, Concours du vélo décoré, 7 rue Pierre Pauilhac, 33740 Arès
- Ou en déposant le bulletin d'inscription à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale à ARES

Nous vous invitons à déposer votre VELO décoré le samedi 18 mai 2024 à 10h au plus tard sous la Hall de la place Weiss. Il sera exposé jusqu'à 16h00 au public de la fête « Mobilité, sécurité. TOUS EN SELLE ».

Le jury se réunira le samedi 18 mai 2024 à 12h00 et désignera les lauréats. Nous vous demandons d'être présents lors de la remise des prix.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Structure / Association :

Nom, prénom :

Téléphone :

Mail :